



FUSION  
Cté de communes de Isle Crémieu  
&  
Cté de communes Les Balcons du Rhône

Journée des intercommunalités Iséroises

le 6 novembre 2008 - Pontcharra

# Ordre du jour

1/ Le territoire

2/ Le projet de fusion

3/ L'étude liée à la fusion

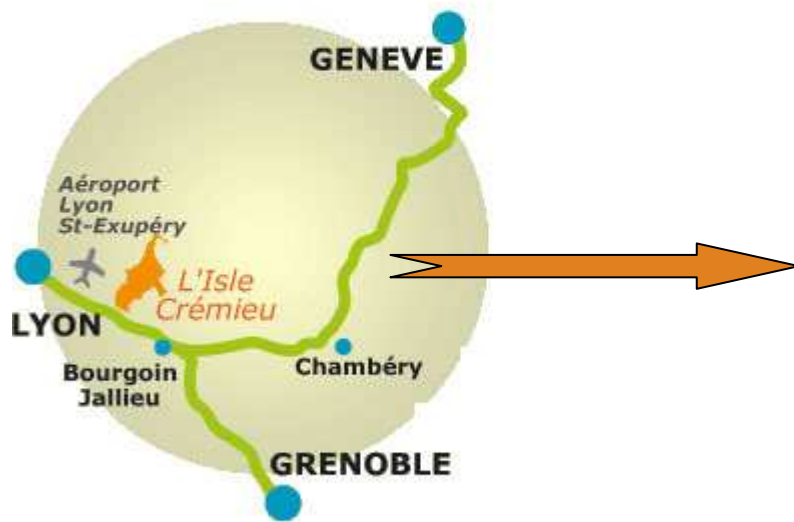
4/ La procédure administrative

5/ La nouvelle communauté de communes de l'Isle Crémieu fusionnée

6/ Des actions concrètes pour la nouvelle intercommunalité dès 2008

# 1/ Le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné

*Aujourd'hui*



- Un territoire péri-urbain
- À l'est de l'agglomération Lyonnaise, à l'extrême nord du Département de l'Isère, en limite des départements de l'Ain et du Rhône

# Rappel historique

## **13 juillet 1994**

création du District de l'Isle Crémieu (21 communes)

## **10 mai 1995**

retrait de 3 communes du district de l'Isle Crémieu (Parmilieu, St Baudille de la Tour et Verna)

## **1<sup>er</sup> janvier 1996**

Création de la communauté de communes des Balcons du Rhône ( Verna, St Baudille de la Tour, Hières sur Amby, Parmilieu, La Balme les Grottes)

## **11 mai 2000**

transformation du District en communauté de communes de l'Isle Crémieu

## **10 novembre 2000**

retrait de 2 communes de la communauté de communes de l'Isle Crémieu (Vénérieu et St Hilaire de Brens)

## **22 décembre 2000**

adoption de la TPU pour les 16 communes membres de l'Isle Crémieu

## **Janvier 2001**

Adoption de la TPU pour les 5 communes membres des Balcons du Rhône

### **L'isle Crémieu**

**16 communes**

**Dont 1 commune isolée : Vertrieu**

**17 000 habitants**

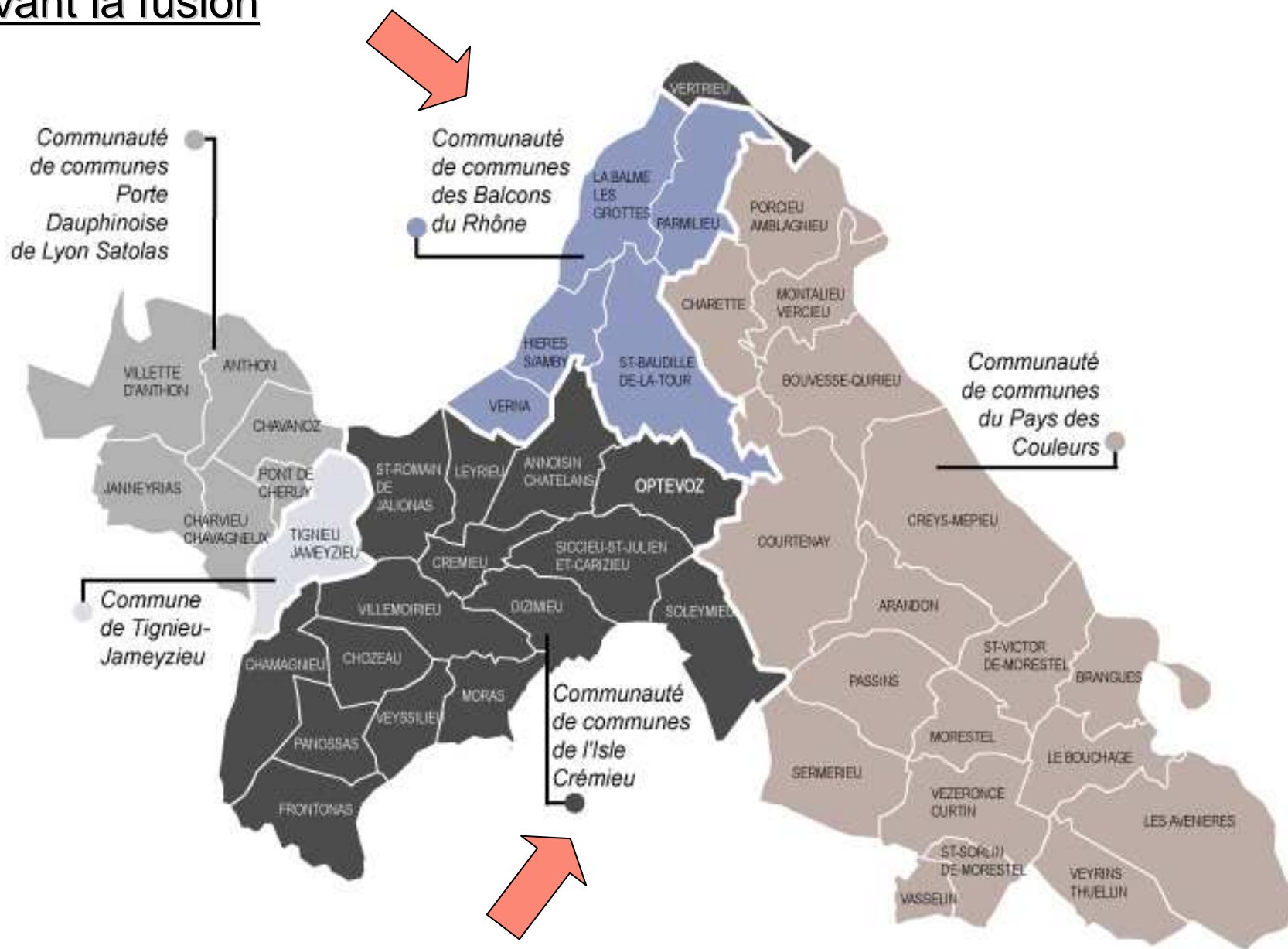
### **Les Balcons du Rhône**

**5 communes**

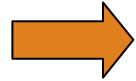
**2 600 habitants**

# Le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné

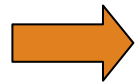
## Avant la fusion



## 2/ Le projet de fusion



Demande initiale des Balcons du Rhône : volonté affichée des élus de cet EPCI à vouloir fusionner avec l'Isle Crémieu



Impulsion des Services de l'État avec la Commission Départementale de Coopération Intercommunale

**Dernier trimestre 2006**

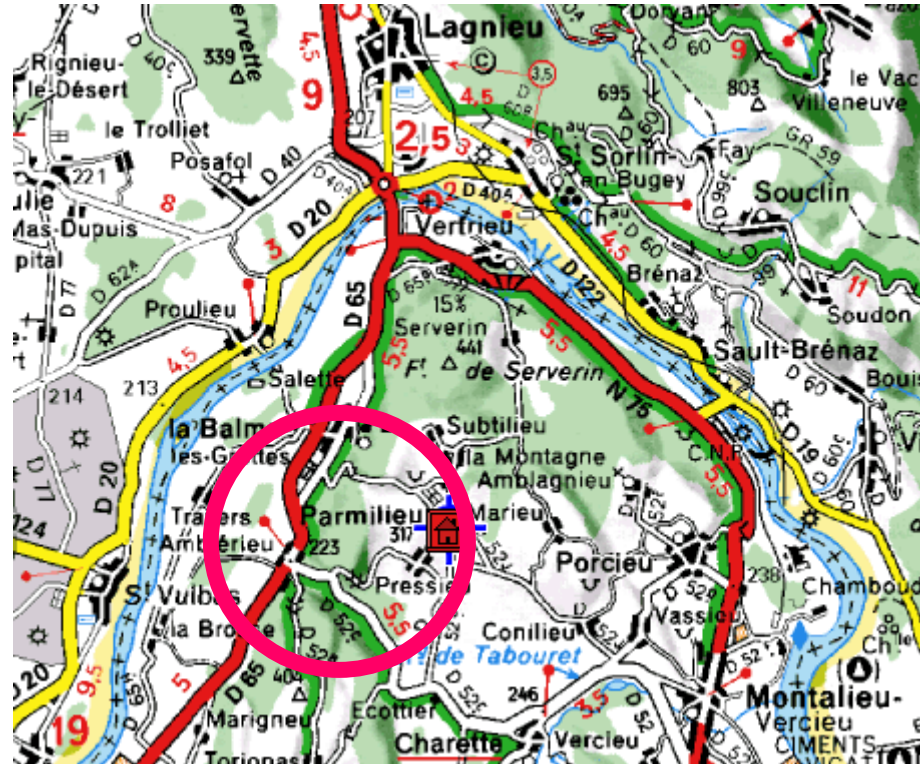
**Volonté commune des élus des Balcons du Rhône et de l'Isle Crémieu  
Afin d'assurer une cohérence dans le paysage administratif**



**Constitution du comité de pilotage composé d'élus des 2 EPCI**

- 6 pour l'Isle Crémieu (bureau restreint : Président et Vice-présidents)
- 3 pour les Balcons du Rhône

# La commune de Parmilieu

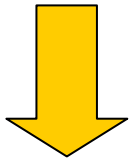


**La commune de PARMILIEU a décidé de demander son adhésion à la communauté de communes du Pays des Couleurs, pour des raisons géographiques et de bassin de vie (plus tourné vers le canton de Morestel).**

## 3/ L'étude liée à la fusion

Novembre 2006

**Choix commun des 2 EPCI de se faire assister  
par un cabinet d'études  
spécialisé en finances locales et maîtrisant les enjeux de la coopération**



### Étude en 3 phases

- o état des lieux des compétences et financier des communautés de communes
- o évaluation des nouvelles charges à transférer pour procéder à la fusion
- o mesure des impacts financiers et fiscaux de la fusion

## **État des lieux des compétences et financier des communautés de communes**

### **Objectif : définir les compétences de la future cté de communes**

- o identifier les compétences obligatoires reprises par la future cté de communes et celles pouvant l'être**
- o identifier les nouvelles compétences à transférer par les communes pour harmoniser les compétences entre les deux ctés de communes**
- o réaliser une analyse comparative entre les 2 EPCI de leur situation financière (épargne nette 2005), de la fiscalité (taux de TP...) et du financement du traitement et tri des ordures ménagères (TEOM, zonages, part financée par le budget général...)**

## Évaluation des nouvelles charges à transférer pour procéder à la fusion

- o **Calcul de la part revenant à la commune de Parmilieu**  
*(du fait du retrait de cette commune)*
- o **Evaluation des nouvelles charges à transférer en vue de la fusion :**  
**validation des données, mise en œuvre des dispositions légales,**  
**propositions éventuelles de méthode d'évaluation dérogatoire**

**A l'issue de cette deuxième phase, si l'un de deux EPCI renonçait à continuer l'étude, cette dernière s'achèverait.**

**Les 2 EPCI ont décidé de poursuivre l'étude > 3<sup>ème</sup> phase**

## Mesure des impacts financiers et fiscaux de la fusion

### **Réalisation du budget de la future cté de communes issue de la fusion**

sur la base d'une consolidation des budgets des 2 EPCI et de l'évaluation des nouvelles charges transférées

o **évaluation des conséquences sur la structure** : personnels, bâtiment....  
à savoir les conditions matérielles

o **évaluation du futur équilibre financier de la cté de communes** à partir d'une prospective financière à horizon de 5 ans avec une définition des hypothèses de la prospective établie en collaboration avec le comité de pilotage

### o **Mesure des enjeux financiers et fiscaux**

o calcul du taux moyen pondéré de taxe professionnelle et de la période d'unification

o unification de la TEOM

o calcul de la DGF en intégrant notamment le meilleur CIF des deux ctés de communes

# La mise en place des compétences dans la future intercommunalité

## Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (SCOT)

## Compétences optionnelles

- Politique du logement et de cadre de vie (PLH, Gens du voyages, permanences de conseils aux habitants)
- Voirie d'intérêt communautaire
- Action sociale: CLSH, haltes garderies, RAM, soutien aux politiques d'insertion,...
- Protection et mise en valeur de l'environnement: PDIPR et élimination et valorisation des déchets des ménages

## Compétences facultatives

- Compétence culturelle : festival de théâtre et concerts
- Soutien aux transports dans le cadre d'échanges d'animation et de promotion scolaire à l'échelle communautaire
- Étude, création et gestion d'un centre nautique

# Les compétences abandonnées dans la future intercommunalité

## Pour l'Isle Crémieu

Aucune compétence abandonnée

## Pour Les Balcons du Rhône

- l'enseignement musical dans les écoles
- l'accueil, l'information et la promotion touristique à travers les offices du tourisme ou syndicats d'initiative
- l'informatisation dans les écoles
- le soutien des actions culturelles et sportives

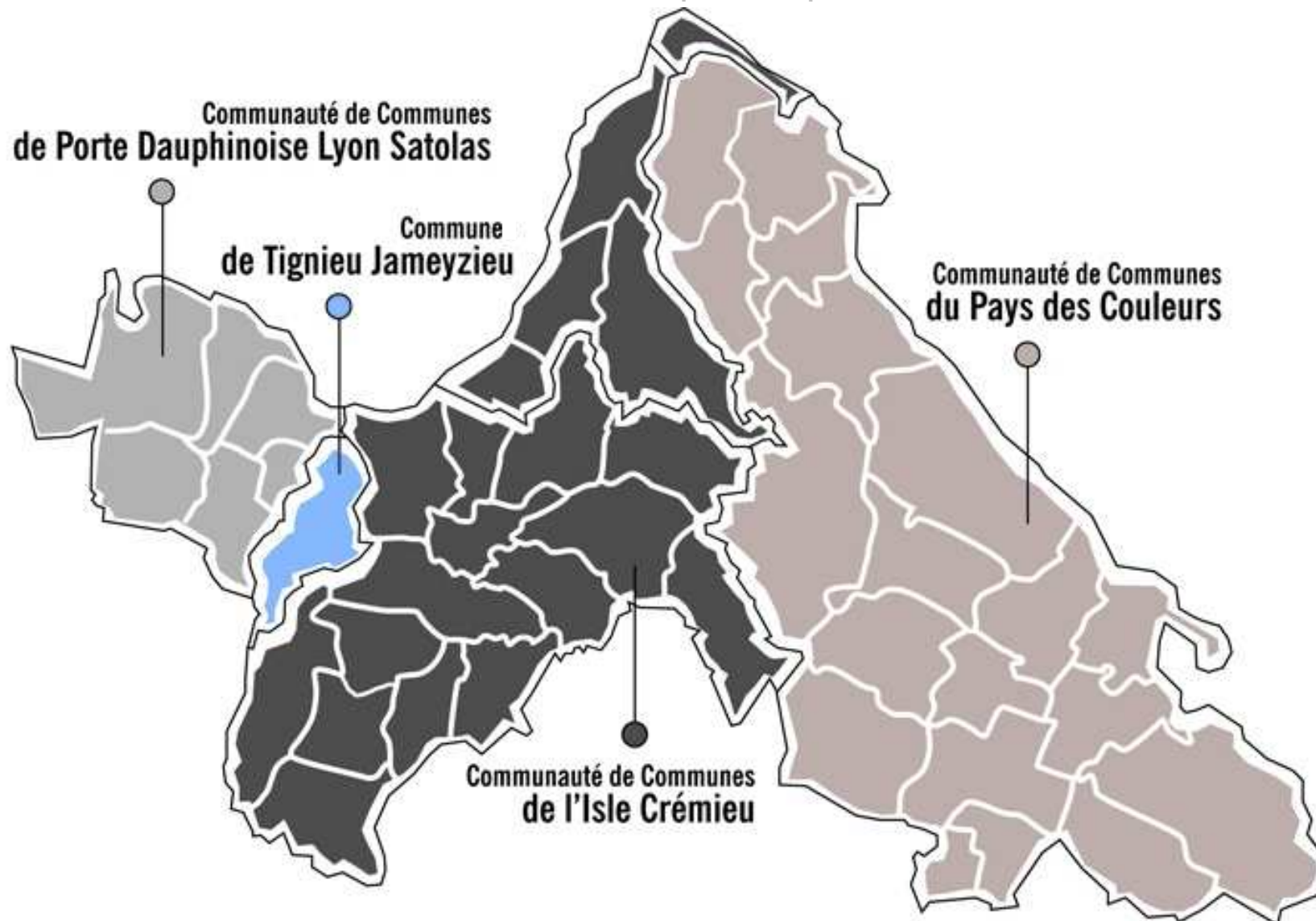
## 4/ La procédure administrative

### Assistance des Services de la Sous-Préfecture sur la procédure de fusion

- ▶ Délibération des 2 EPCI approuvant :
  - le périmètre de la nouvelle intercommunalité (suite à la fusion)
  - les statuts et le règlement intérieur de la future intercommunalité
  
- ▶ notification aux communes membres de ces délibérations:  
les communes ont eu trois mois pour se prononcer par délibération sur
  - le périmètre du nouvel EPCI fusionné
  - les nouveaux statuts de la CC de l'Isle Crémieu fusionnée.
  
- ▶ En outre, les conseils municipaux ont eu à désigner leurs représentants au Conseil de communauté pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008 selon la règle retenue et inchangée dans les nouveaux statuts à savoir deux délégués titulaires pour chaque commune et en outre, un délégué par tranche entière de mille habitants.

## 5/ La nouvelle CCIC fusionnée

Le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné après la fusion



# La nouvelle communauté de communes de l'Isle Crémieu



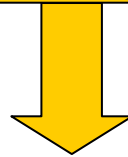
*Aujourd'hui*

- 20 communes membres
- environ 20 000 habitants
- un conseil communautaire de 48 délégués
- un bureau de 20 membres
- un Président et 6 Vice-présidents
- 8 commissions de travail composées d'un membre par commune

## 6/ Des actions concrètes pour la nouvelle intercommunalité dès 2008

Maintien des compétences exercées  
sur l'ancienne communauté de communes de l'Isle Crémieu

De nouvelles compétences exercées et envisagées  
sur l'ancienne communauté de communes Les Balcons du Rhône



- L'aménagement de la ZA des petites champagnes sur Hières sur Amby
- La création d'un RAM sur la Balme les Grottes
- L'intégration des CLSH (la Balme les Grottes et Hières sur Amby)
- Le projet d'un second bébébus couvrant le nord du territoire
- Voirie : le classement des voiries d'intérêt communautaire sur la totalité des voiries communales hors centre bourgs
- La création d'une nouvelle déchetterie sur la commune d'Optevoz desservant le nord du territoire
- Tourisme : réflexion sur la compétence « tourisme et patrimoine » à l'échelle du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné

An aerial photograph of a valley. In the center, a small town with a church spire is visible. The surrounding landscape is a patchwork of green fields and some brown, harvested fields. In the background, there are rolling hills and mountains under a blue sky with light clouds. The text "Merci de votre attention." is written in a yellow, cursive font across the top of the image.

*Merci de votre attention.*

*Echanges avec la salle...*